

247976 - Le regret est le plus important pilier du repentir

question

J'ai décidé de me repentir après avoir mis fin à mes actes de désobéissance et je me suis résolu à ne pas récidiver. Toutefois, je n'éprouve aucun regret. Vu la difficulté d'avoir ce sentiment, comment y parvenir? On sait qu'il ne s'agit pas d'une action dépendant de l'individu mais une réaction. Or les réactions ne sont pas volontaires. Comment dès lors exiger de l'individu d'éprouver un sentiment qui ne dépend pas de lui et qu'il n'en est pas capable de créer? Devrais-je demander à Allah de m'inspirer le regret?

la réponse favorite

Les vraies conditions du repentir sont:

1. Cesser de commettre de péchés.
2. Regretter les mauvais actes du passé.
3. Se résoudre à ne pas récidiver.

Si on se repent pour avoir lésé ses semblables dans leurs biens; leur honneur ou leurs personnes, on ajoute une quatrième condition qui consiste à s'arranger avec la victime ou lui rendre son dû. Pour connaître la réalité du repentir et ses conditions, voir la réponse donnée à la question n°[13990](#) et la réponse donnée à la question n°[182767](#).

Le regret est la condition principale ou le plus important pilier du repentir. C'est dans ce sens que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Le regret exprime le repentir.** » (Jugé authentique par al-Albani dans Sahihi Ibn Madjah)

Des ulémas sont allés jusqu'à dire: « **Un regret sincère suffit pour traduire le repentir. Celui-ci implique l'abandon définitif des péchés et la détermination à ne pas récidiver. Deux choses qui découlent du regret et ne lui sont indépendantes.** »

Voir Fateh al-Baari, (13/471).

Al-Qaari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Le regret exprime le repentir car il entraîne ses autres constituantes que sont l'abandon des péchés, la détermination de ne pas récidiver et la réparation es torts dans la mesure du possible. Le regret porte sur la commission de l'acte de désobéissance en tant que tel et rien de plus.** » Extrait de Mirqat al-mafaatiih, 4/1637.

Le terme madam renvoie à une profonde tristesse, d'après Lissan al-Arabe (1/79) et (6/4386). Là, on traduit nadam par remord et celui-ci par grand chagrin.

Dans ses propos susmentionnés, al-Qaari assimile nadam à nadaamah qui signifie: le fait de regretter d'avoir commis un acte de désobéissance en tant que tel. » Ce qui veut dire que toute personne qui s'attriste pour avoir commis un acte de désobéissance a éprouvé le regret que nécessite le repentir.

Quand le regret est sincère, son auteur cesse de commettre l'acte de désobéissance et se décide à ne plus le commettre. Voilà comment rendre le repentir parfait pour avoir réuni toutes ses conditions.

Cela étant, tout fidèle qui cesse de commettre un acte de désobéissance parce que conscient qu'il s'agit bien d'un acte de désobéissance envers Allah le Très-haut, -donc par crainte de Lui et pour Lui obéir- et déteste de le commettre de nouveau de manière à contrarier le Maître de l'univers, et aimerait avoir toujours obéi à Allah au lieu de faire le contraire, et décide de ne plus désobéir, aura réellement regretté puisque c'est ce sentiment qui l'a amené à abandonner les actes de désobéissance.

Al-Ghazali (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans Ihyaa ouloum ad-diin (4/4): « Sachez que le repentir englobe trois choses bien ordonnées: un savoir, un état et un acte. Le savoir en est la première, l'état la deuxième et l'acte la troisième. La première entraîne la deuxième et celle-ci la troisième. Leur imbrication est nécessaire parce que résultant de la loi d'Allah qui régit le Royaume et la Royauté.

Le savoir consiste à réaliser l'importance du préjudice qui provient des péchés en tant que barrière qui se dresse entre le fidèle et tout bien aimé. Quand il acquiert réellement cette

connaissance , il en résulte une douleur dans son coeur à cause de ce qu'il a raté auprès du bien aimé. Car le coeur souffre d'avoir raté son bien aimé. Si cela s'avère être une conséquence de ses actes, il regrette de les avoir commis et c'est ce sentiment qui est appelé nadam. Quand cette souffrance se développe au point de s'emparer du coeur, il en résulte un autre état qu'on appelle vouloir et viser une action portant sur le présent, le passé et le futur. Son rapport au présent se traduit par l'abandon du péché qu'on est en train de commettre. Son rapport avec le futur s'exprime par la résolution de se démarquer du péché responsable de la rupture avec le bien aimé et ce jusqu'à la fin de sa vie. Quant à son rapport avec le passé, il s'exprime par le rattrapage de ce qu'on a raté à travers la réparation, si tant est qu'il s'agit d'un acte réparable.

Le savoir, le regret et la détermination portant sur l'abandon au présent et dans le futur en plus du rattrapage concernant le passé, voilà trois choses qui doivent se réaliser successivement et constituent ce qu'on appelle repentir. Il arrive souvent qu'on réduise le repentir au seul nadam et considère le savoir comme un élément introductif et l'abandon comme un fruit généré. C'est dans ce sens que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Le regret exprime le repentir.** » Car tout regret découle de la connaissance de son motif et de ce qui l'inspire, comme il nécessite une détermination. Aussi est-il accompagné de ce qui le cultive et de ce qu'il produit. » Il dit ailleurs: « Quand la peur résulte d'un facteur du passé, elle aboutit au regret et inspire la résolution (d'agir autrement). Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Le repentir s'exprime par le regret.** » (3/144).

Ceci montre que votre abandon de la désobéissance et votre détermination à ne pas récidiver prouvent que le regret anime votre coeur. Débarrassez vous des instigations sataniques à travers lesquelles Satan cherche à vous faire croire que vous ne vous êtes pas repenti et qu'il vous est impossible de le faire. Car cela vous plonge dans un profond désespoir et vous donne la conviction que la porte du repentir vous est fermée.

Nous demandons à Allah Très-haut de nous protéger tous contre Satan le damné et de nous assister à procéder à un repentir sincère.

Allah le sait mieux.